

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4107 - JEUDI 21 OCTOBRE 2021

PRÉSIDENTE DE LA CÉNI

Moïse Katumbi boude l'entérinement de Denis Kadima



Denis Kadima

L'ex-gouverneur du Katanga vient de prendre clairement position contre l'entérinement de Denis Kadima. Dans une correspondance adressée le 18 octobre au président Félix Tshisekedi, le leader d'Ensemble pour le changement de la République

demande au chef de l'Etat de rejeter la liste des membres de la Céni entérinée par la chambre basse du Parlement qui aura souffert d'un vice procédural. Tout en dénonçant le cafouillage orchestré par le bureau de l'As-



Moïse Katumbi

semblée nationale dans le processus d'adoption du rapport de la Commission paritaire chargée d'examiner cette question, le leader d'Ensemble a indiqué qu'il va réévaluer sa participation au sein de l'Union sacrée de la nation.

Page 5

ENIÈME INCURSION DE L'ARMÉE RWANDAISE EN RDC

Les Indignés condamnent le silence du gouvernement congolais



Les FARDC en opération à Kainama au Nord-Kivu
ritoire congolais, le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire à l'est de la République démocratique

Dans une réaction le 18 octobre à la suite de l'incursion, la semaine dernière, de l'armée rwandaïse sur le ter-

du Congo s'est dit révolté par ce qu'il considère comme une énième provocation. Ce mouvement note que cette incursion met en cause l'état de siège en vigueur dans cette partie du pays. « Tant que les autorités congolaises continueront à caresser le bourreau du peuple, l'insécurité et les tueries ne cesseront pas dans l'est du pays », estime le mouvement congolais des Indignés tout en condamnant le silence du gouvernement face à cette énième action hégémoniste des soldats rwandais à Nyiragongo, dans le Nord-Kivu.

Page 2

APPUI À LA LUTTE CONTRE LA MALADIE

Africa CDC rassuré de l'accompagnement du ministre de la Santé

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, a reçu récemment une délégation d'Africa CDC (Centre africain de contrôle et de prévention des maladies) venue d'Addis-Abeba et conduite par Jean-Paul Buhalagera, coordonnateur terrain d'Africa CDC en RDC. Donner une idée générale de leur mission en RDC et informer le ministre de la Santé publique de leur descente dans la province du Nord-Kivu touchée par la treizième épidémie de la maladie à virus Ebola, tels sont les sujets abordés lors de l'audience. La délégation est venue appuyer le pays dans le cadre de la riposte à la maladie à virus Ebola et aussi contre la méningite.

Page 3

KINDESWE

Le premier salon international du design mobilier et textile à Kinshasa



Jean-Claude Muyambo

A dater du vernissage de ce 21 octobre, l'événement organisé en deux temps sur « l'entrepreneuriat créatif » se tiendra jusqu'au 31 octobre et va s'articuler sur deux expositions, les « Kindeswe tala tala » organisées à l'Académie des Beaux-arts, puis à la Halle de la Gombe, mais aussi de diverses autres rencontres : discussions entre professionnels

ainsi qu'un séminaire d'enseignants et designers. Vingt-trois créateurs, designers locaux et étrangers vont exposer pour l'ensemble du Kinshasa Design Week, le Kindeswe. Premier salon international dédié à la pratique du design, l'événement a en vue d'œuvrer à structurer le marché local.

Page 4

ÉDITORIAL

COP26 : message du Congo

Aux dirigeants du monde que l'engagement partagé de laisser la terre respirer en modérant toutes nos pressions anti-climatiques mobilisera début novembre, à Glasgow, en Ecosse, s'il vous plaît, veuillez lire ce message. Il vient de la République du Congo, petit pays d'Afrique centrale au regard de l'étendue de son territoire, seulement 342 000 km2, et de sa population, seulement un peu plus de cinq millions d'habitants mais déterminé, depuis plus de trois décennies, à assurer la préservation de l'environnement.

La preuve de cet attachement du Congo à la forêt comme espace de vie et de prospérité est donnée par la mise en œuvre, dès 1986, par son gouvernement, d'un programme pérenne d'afforestation à travers l'institution d'une « Journée nationale de l'arbre ». Célébrée au départ, le 6 mars, elle l'est désormais le 6 novembre, ce même mois où, coïncidence heureuse cette année, se réunit la COP26. On apprend que cette fois les participants seraient décidés à passer enfin de la parole à l'acte en trouvant des solutions communes à l'urgence climatique.

Depuis trente-cinq ans donc, bien avant que le discours sur les bienfaits des espaces verts sur la santé des humains et de tous les êtres qui peuplent la terre ne prenne l'ampleur qu'il a de nos jours, les Congolais ont appris à apporter à la terre un peu plus de verdure et à l'air un peu plus d'oxygène. La communauté internationale a-t-elle un regard de gratitude à l'égard du Congo pour cette contribution majeure à l'équilibre des écosystèmes naturels ? Brazzaville attend toujours de le savoir, mais poursuivra sa politique de reboisement sans faiblir.

Il est aussi une autre bataille que, dans ce même élan, les plus hautes autorités congolaises ont continué de mener en prenant la tête de l'initiative du Fonds bleu pour le Bassin du Congo. La création de ce Fonds, le 9 mars 2017, sur les bords de l'Alima à Oyo, sous la houlette du président Denis Sassou N'Guesso, a couronné un plaidoyer de longue date en faveur de la seconde réserve de carbone au monde après celle de l'Amazonie en Amérique du Sud. A ce titre, l'Afrique n'est pas seulement le berceau de l'humanité, elle est aussi son avenir.

A vous décideurs en tous lieux et en toutes occasions, qui prendrez place dans quelques jours dans les enceintes sans doute feutrées de Glasgow, songez à assumer vos responsabilités sans la moindre hésitation. Songez à accompagner les peuples du Bassin du Congo qui, autour des douze pays qui les accueillent, gardent sans contrepartie le second poumon écologique de la planète. Parlez moins, agissez plus ! Ce message vient de ces peuples, le Congo le porte au nom de tous : Angola, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Rd-Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Rwanda, Tanzanie, Tchad, Zambie, et tous les partenaires à qui ces gardiens-là rendent un vibrant hommage.

Les Dépêches de Brazzaville

ENIÈME INCURSION DE L'ARMÉE RWANDAISE AU CONGO

Les Indignés condamnent le silence du gouvernement congolais

« Tant que les autorités congolaises continueront à caresser le bourreau du leur peuple, l'insécurité et les tueries ne cesseront pas dans l'est du pays », estime le mouvement congolais des Indignés.



Des éléments de l'armée rwandaise

Dans une réaction le 18 octobre suite à l'incursion, la semaine dernière, de l'armée rwandaise dans le territoire congolais, le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo s'est dit révolté par cette énième provocation. Ce mouvement, par sa coordonnatrice Nicole Kavira, note que cette incursion met en cause l'état de siège en vigueur dans cette partie du pays. Les Indignés condamnent, par ailleurs, le silence du gouvernement congolais face à cette énième action hégémoniste des soldats rwandais, plus explicitement dans le territoire de Nyiragongo, dans le Nord-Kivu, qui consacre l'insécurité, les massacres et

tueries. Pour Nicole Kavira, en effet, cette action rwandaise dans le territoire congolais doit notamment conduire à l'annulation urgente de tous les accords signés entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda. « ...L'armée rwandaise, en occupant et pillant les villages congolais sous le silence et la distraction des autorités politiques et militaires de Kinshasa, vient de démontrer la fragilité et l'inefficacité même de l'état de siège », a souligné la coordonnatrice du Mouvement des indignés. Il devient évident de dire, a-t-elle poursuivi, que tous les accords signés avec le Rwanda pour l'exploitation des

minerais sont une moquerie envers les Congolais et, les autorités ne maîtrisent rien par rapport aux enjeux sous-régionaux. Rappelant que « tant que les autorités congolaises continueront à caresser le bourreau du leur peuple, l'insécurité et les tueries ne cesseront pas dans l'est du pays », les Indignés se demandent si l'état de siège en vigueur dans cette partie de la RDC n'avait-il pas pour objectif de traquer l'ennemi vivant en interne ou même à l'extérieur. « Comment expliquer qu'une armée extérieure entre sur le sol congolais en plein état de siège ? », se demandent les Indignés.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture: Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)
PAO
Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

APPUI À LA LUTTE CONTRE LA MALADIE

Africa CDC rassuré de l’accompagnement du ministre de la Santé

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, accompagné de la vice-ministre Véronique Kilumba Nkulu, a reçu récemment une délégation d’Africa CDC (Centre africain de contrôle et de prévention des maladies) venue d’Addis-Abeba et conduite par Jean-Paul Buhalagera, coordonnateur terrain d’Africa CDC en République démocratique du Congo (RDC).

Donner une idée générale de leur mission en RDC et informer le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention de leur descente dans la province du Nord-Kivu touchée par la treizième épidémie de la maladie à virus Ebola, tels sont les sujets abordés lors de l’audience, a indiqué Jean-Paul Buhala-

gera, coordonnateur terrain d’Africa CDC en RDC. «Nous sommes venus appuyer le pays dans le cadre de la riposte à la maladie à virus Ebola et aussi contre la méningite. Nous avons une délégation venue d’Addis-Abeba pour présenter d’abord les civilités au ministre de la Santé publique, Hygiène

et Prévention, et ensuite pour lui donner une idée générale de la mission de cette délégation et informer son excellence sur le déplacement de cette équipe au front où sevit l’épidémie pour palper du doigt ce dont le pays a besoin afin de l’assister», a-t-il déclaré.

Le coordonnateur terrain d’Africa CDC en RDC a également expliqué au patron de la Santé les différentes aides qu’ils ont apportées au pays dans le cadre de la lutte contre la maladie.

«Cela fait beaucoup de temps que nous sommes en train d’appuyer la RDC à travers les quatre dernières épidémies d’Ebola et depuis l’avènement

de la covid-19 ici, nous sommes en train d’appuyer et d’accompagner le pays», a-t-il poursuivi, tout en signalant que leurs experts basés en RDC ont été envoyés dans d’autres pays africains dont le Niger, le Mali, le Burkina-Faso et le Cameroun.

Il a également indiqué que le ministre Jean-Jacques Mbungani leur a promis son assistance et sa disponibilité totale en garantissant que la porte est grandement ouverte. Et le numéro un de la Santé en RDC n’a pas manqué d’indiquer à ses hôtes ce dont le pays a besoin en attendant la sortie du Plan de riposte à la maladie à virus Ebola, a-t-il conclu.

Blandine Lusimana

« Nous sommes venus appuyer le pays dans le cadre de la riposte à la maladie à virus Ebola et aussi contre la méningite. Nous avons une délégation venue d’Addis-Abeba pour présenter d’abord les civilités au ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, et ensuite pour lui donner une idée générale de la mission de cette délégation et informer son excellence sur le déplacement de cette équipe au front où sevit l’épidémie pour palper du doigt ce dont le pays a besoin afin de l’assister»

TRANSPORT FERROVIAIRE

Réhabilitation et modernisation du chemin de fer urbain

Les études de faisabilité technique du projet ont été officiellement remises à l’autorité urbaine de Kinshasa.



Vue de la salle, lors de la cérémonie

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a présidé, le 19 octobre dans la salle de

des études de faisabilité technique du projet de réhabilitation et modernisation du chemin de fer urbain de Kinshasa.

« Trois cents kilomètres de chemin de fer, voilà ce qui constituera le chantier de la mobilité interconnectant les vingt-quatre communes dont j’ai réceptionné les études de faisabilité. La voie partira de Maluku en passant par Matete, Gombe, Kintambo, Kinsuka jusqu’à Kimwenza. Ces travaux dureront seize mois »

réunion de l’hôtel de ville, la cérémonie de remise officielle

Ce projet mené par la Société commerciale des transports

et des ports, ex-Onatra, ainsi que les entreprises Trans Connexion Congo (TCC) et Sinohydro, consiste en la construction d’un réseau ferroviaire urbain de 300 Km dans la ville de Kinshasa, dont 75 km existants sont à réhabiliter et à moderniser. Ce projet est réparti en quatre phases : la première part de la Gare centrale à l’aéroport international de N’djili, avec 25 km ; la deuxième phase s’occupera de la plaine de Kinshasa, en construisant un train urbain le long des grandes artères de la ville. La troisième phase, elle, s’exécutera sur la boucle

Trois millions de déplacements par jour Le patron de l’entreprise TCC et promoteur du projet a affirmé, au cours de cette cérémonie, que l’objectif du projet est de réaliser trois millions de déplacements par jour à la fin de la construction. Le gouverneur Ngobila s’est dit, lui, satisfait de ce projet de réhabilitation de la voie ferrée de la capitale qui va venir à bout des embouteillages, en désenorgeant le trafic. « Trois cents kilomètres de chemin de fer, voilà ce qui constituera le chantier de la mobilité interconnectant les vingt-quatre communes dont j’ai réceptionné les études

Pour réaliser ce projet, notet-on, la TCC, en collaboration avec la ville de Kinshasa, a fait recours aux experts du chemin de fer dans un travail en synergie, en vue de remplacer les vieux rails de l’époque coloniale qui ne répondent plus aux normes actuelles. Dans cette synergie, l’ex-Onatra exécutera les travaux, avec le financement de la Chine, de l’Italie ainsi que des entreprises françaises. Il y a également Sinohydro, une filiale de Power change, qui a à son actif plus de quarante-sept projets déjà réalisés en République démocratique du



Vue de la salle, lors de la cérémonie

Kintambo, Mimosas-Kinsuka, UPN, Cité verte-Kimwenza, Matete. Et la dernière partira de l’aéroport de N’Djili jusqu’à Maluku.

de faisabilité. La voie partira de Maluku en passant par Matete, Gombe, Kintambo, Kinsuka jusqu’à Kimwenza. Ces travaux dureront seize mois », a fait savoir Gentiny Ngobila.

Congo, ainsi que Italfer, une société anonyme d’ingénierie ferroviaire intervenant sur les grands projets au monde.

Lucien Dianzenza

KINDESWE

Le premier salon international du design mobilier et textile à Kinshasa

A dater du vernissage de ce 21 octobre, l'événement organisé en deux temps sur « L'entrepreneuriat créatif » se tiendra jusqu'au 31 octobre et va s'articuler autour de deux expositions, les Kindeswe tala tala organisées à l'Académie des Beaux-arts, puis à la Halle de la Gombe, mais aussi de diverses autres rencontres : discussions entre professionnels ainsi qu'un séminaire d'enseignants et designers.

Vingt-trois créateurs, designers locaux et étrangers vont exposer pour l'ensemble du Kinshasa Design Week, le Kindeswe. Premier salon international dédié à la pratique du design, l'événement a en vue d'œuvrer à structurer le marché local. Cette perspective est nourrie par une ambition plus grande, celle d'apporter sa pierre à la promotion de l'industrie du design mobilier et textile made in Africa. Il entend y parvenir par le biais de formations en entrepreneuriat créatif, la recherche, le réseautage, le partage d'informations et des ressources entre designers congolais et du monde. Cette batterie d'activités a pour objectif d'outiller l'univers du design composé d'entreprises du domaine établies et en gestation, de jeunes designers réunis en ateliers pour la création d'un marché du design à Kinshasa et à alimenter les expositions-vente. Pour cette grande première, le Kindeswe Tala Tala, espace d'exposition-vente, cœur de l'événement ouvert au grand public, va se tenir en deux temps, a expliqué le manager de Tankila studio, Jean-Jacques Tankwey Mulut, alias Tankila, son directeur artistique. Douze

exposants, dont cinq Congolais, cinq Suédois, un Belge et une Belgo-Congolaise sont annoncés au Tala Tala 1 dont le vernissage a lieu ce 21 octobre à l'Académie des Beaux-arts (ABA). Treize designers seront au centre du Tala Tala 2 dont le vernissage interviendra le jeudi suivant, soit le 28 octobre, à l'Institut français (IF) cette fois. Sept Congolais, cinq Suédois et un duo RDC/Japon vont investir la Halle de la Gombe pour cette seconde exposition. Le lendemain du lancement se tiendra, les 22 et 23 octobre, le « Kindeswe Tonga ». Il s'agit d'un séminaire de partage d'expériences entre les enseignants des écoles de design de Kinshasa et les designers locaux et étrangers à Silikin Village.

Kindeswe Masolo et Kindeswe Feti na feti

En ce qui concerne le « Kindeswe Masolo (Talk) », il se déroulera à l'IF pendant trois jours. Du 26 au 29 octobre, la Halle de la Gombe va abriter une série de discussions et échanges destinés aux enseignants, chercheurs, designers, artistes et artisans. Il est conçu pour servir de cadre au partage de « leurs expériences et de savoir-faire sur l'écho de la matière ». Des sujets variés vont nourrir ce moment qui, dans un premier



Jean-Jacques Tankwey, alias Tankila et le designer Bruno's Sakou/Adiac

temps, aura pour principaux intervenants Eddy Masumbuku, Stanis Bwanga, Jess Kilubu et Boma Bibi. Il y sera notamment question de « la révolution du bambou, la céramique vers de nouveaux horizons, la transmission des savoirs du tissu kuba, la matière naturelle virage à 360° ». La suite des discussions prévue avec le directeur général de l'ABA, Henri Kalama Akulez, Jakob Timpe et Elsa Westreicher se focalisera sur les « Politiques, stratégies et perspectives mises en place par les écoles de design (ABA, Institut des arts et métiers, Isam, etc.), pour quel apport dans l'entrepreneuriat créatif ? ». Puis, designers-entre-

preneurs et PME/PMI, notamment Papa Komanda, Fifi Kikangala, Jean-Alain Masela et Christelle Vuna prendront langue avec les banques. Ils aborderont ensemble des questions cruciales liées à la création, la créativité, au management ainsi qu'au développement et management d'entreprise. Le « Kindeswe Feti na feti (networking) », destiné au réseautage, est un espace B to B articulé autour d'un cocktail d'affaires à l'ambassade de Suède, le 30 octobre. Cette soirée de gala a été initiée pour mettre en contact chefs d'entreprises, artistes, jeunes entrepreneurs créatifs et professionnels de la culture. Il a été conçu dans l'idée

de réunir « les acteurs de l'économie créative du design congolais et étrangers », mais pas que. En effet, cette occasion servira aussi de cadre à la « distinction de tous les jeunes acteurs majeurs qui auront marqué l'année et l'événement ». Initié par Tankila studio, le Kindeswe a pour principaux partenaires l'Académie des Beaux-arts, le Goethe Institut, l'Ambassade de Suède et l'Institut français, Halle de la Gombe. Il a pour commissaires le designer Bruno's Sakou chargé du « Kindeswe Tala Tala » et le critique d'art Jean Kamba pour le « Kindeswe Masolo ».

Nioni Masela

LINAFOOT/LIGUE 1

Don Bosco et Bazano à égalité, Rangers bat Tshinkunku, L'Shi Sport domine Kuya

La première victoire de la saison pour Lubumbashi Sport, sur Kuya au stade des Martyrs de Kinshasa, a servi de bouffé d'oxygène pour l'entraîneur Baylon Kabongolo, alors que Don Bosco a été tenu en échec par JS Groupe Bazano.

Trois rencontres de la 27^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) ont eu lieu le 19 octobre à Lubumbashi et à Kinshasa. Au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, il n'y a pas eu de vainqueur entre le CS Don Bosco et la Jeunesse sportive Groupe Bazano. Un but partout a été le résultat de cette rencontre de la 5^e journée. Mwadi Kasaka a ouvert la marque pour les Guerriers de Bazano à la 41^e minute. John Bakata a égalisé pour les Salésiens à la 62^e

minute, reprenant une tête de Kino Mwelwa repoussé par le gardien de but de Bazano. C'est le troisième match nul de la saison de Don Bosco coaché par Eric Tshibasu en six matches. Don Bosco compte douze points. Bazano totalise sept points après trois matches joués seulement. Au stade des Martyrs à Kinshasa, l'AC Rangers a eu raison de l'US Tshinkunku par deux buts à un. Sylva Tshitenge a marqué le premier à la 9^e minute de la partie pour les Académiciens de Kinshasa. Gege Musema a égalisé pour



Rangers soumet Tshinkunku

les Sanga Bilembi de Kananaga coachés par le technicien Ivoirien Bruno Bla à la 35^e minute. C'est à la 90^e minute que Tshinkunku, au bout de la concentration, a prêté le flanc, encaissant le but de la défaite par le biais de Mwim-

ba Isala. Cette deuxième victoire d'affilée de Rangers permet à cette équipe d'atteindre neuf points en quatre matches, alors que Tshinkunku est cabré à trois points après six matches. Un autre match disputé au

stade des Martyrs s'est soldé par la victoire de Lubumbashi Sport sur l'AC Kuya de Kinshasa par la même marque de deux buts à un. Prince Tshal Musans a inscrit le premier but des Kamikazes de Lubumbashi dès la 8^e minute, avant de signer le deuxième à la 69^e minute. Efoloko Nzulama a marqué l'unique but du club dirigé par Jeannot Binanu avant la fin de la première période. L'AC Kuya est bloqué à trois points en cinq matches, et L'Shi Sport compte quatre points en cinq matches joués, et le coach du club Baylon Kabongolo, qui visiblement était sur un siège éjectable, a l'occasion de souffler un tantinet.

Martin Engimo

ENJEU ÉLECTORAL

Moïse Katumbi boude l'entérinement de Denis Kadima

L'entérinement par la chambre basse du Parlement de la candidature de Denis Kadima à la présidence de la centrale électorale et des autres membres du bureau de cette institution d'appui à la démocratie continue à faire jaser dans l'opinion. La classe politique reste divisée sur cette question, les uns et les autres argumentant selon des éléments probants en leur possession.

Ex-gouverneur du Katan-ga, Moïse Katumbi Chapwe vient d'ajouter un peu de pi-quant au débat en prenant clairement position contre l'entérinement de Denis Kadima. Dans une corres-pondance adressée le 18 octobre au président Félix Tshisekedi, le leader d'En-semble pour le changement de la République demande au chef de l'Etat de rejeter

dans le cadre de l'Union sa-crée dont celle consistant à crédibiliser l'Institution électorale en désignant par consensus son président parmi les candidats propo-sés par les confessions reli-gieuses. Il rappelle égale-ment les circonstances qui ont prévalu à l'intégration de sa plate-forme à l'Union sacrée, une décision qui était justifiée du fait que



Denis Kadima

respondance, était reprise explicitement la volonté de poursuivre les réformes électorales et institution-nelles en mettant un accent particulier sur les disposi-tions arrêtées consensuel-lement à l'issue des concer-tations politiques ad hoc. C'est cet engagement de tous les partenaires de l'Union sacrée à privilégier le consensus qui nous a convaincus de prendre nos responsabilités , a-t-il écrit. Cependant, force est de constater que les disposi-tions arrêtées de commun accord n'ont pas été pris en compte, regrette Moïse Katumbi qui s'en remet à la sagesse du président de la République. « En nous rassurant hier dans vos discours que vous ne lais-seriez aucun engagement

politique de quelque na-ture que ce soit primer sur l'intérêt supérieur du peuple, paix et l'unité na-tionale, vous me donnez aujourd'hui l'occasion de vous demander de rejeter purement et simplement la liste entérinée par l'As-ssemblée nationale », a-t-il déclaré. Pour lui, « cautionner les irrégu-larités qui ont émaillé le processus d'entérinement des membres de la Céni conduira inévitablement le pays vers un nouveau cycle de désordres ». Tout en dénonçant le ca-fouillage orchestré par le bureau de l'Assemblée na-tionale dans le processus d'adoption du rapport de la commission paritaire char-gée d'examiner cette ques-tion, le leader d'Ensemble

a indiqué qu'il va réévaluer sa participation au sein de l'Union sacrée de la nation. « Des millions de Congo-lais espèrent que vous serez au rendez-vous de l'histoire », dixit Moïse Ka-tumbi. Pour rappel, les confes-sions religieuses ne sont pas parvenues à désigner de manière consensuelle le président de la Céni. Denis Kadima entériné comme président de la centrale électorale a été soutenu par six confessions religieuses, sans l'Eglise catholique et l'Eglise du Christ au Congo. Tout en dénonçant les ac-cointances de Denis Kadi-ma avec le pouvoir actuel, ces deux confessions reli-gieuses insistent sur la pro-bité, l'intégrité et le courage exceptionnel de celui qui va présider la Céni afin de pu-blier les résultats réels des urnes. Le président d'En-semble pour la République est aussi revenu sur les principales raisons qui l'ont amené ainsi que sa suite à adhérer à l'Union sacrée de la nation initiée par le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, à la suite de l'échec consta-té de la coalition FCC-Cach.

Alain Diasso



Moïse Katumbi

ladite candidature et de ne pas nommer Denis Kadima dont le plébiscite souffre d'un vice procédural. Et de rappeler au président de la République certaines recommandations prises

leurs différentes préoccupations étaient rencontrées dans le programme d'ac-tions 2021-2023 du gou-vernement. Et dans un des axes de ce programme, note Moïse Katumbi dans sa cor-



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

↑

SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

La Chine promet de s’ouvrir davantage

La Chine a promis d’accélérer son nouveau modèle de développement fondé sur la demande intérieure et d’ouvrir davantage son marché à l’international.

L’Organisation mondiale du commerce organise mercredi et jeudi l’examen des pratiques commerciales de la Chine, un exercice auquel se soumettent à intervalles réguliers tous les membres de l’organisation, à huis clos. Dans ce cadre, le ministre du Commerce chinois, Wang Wentao, qui s’est exprimé en ligne, a soutenu que son pays entendait ouvrir son économie et «ne poursuivait jamais son propre développement aux dépens des intérêts des autres pays». La plupart des 20 délégations qui ont pris la parole dans la matinée ont souligné les efforts

entrepris par le pays pour moderniser ses politiques économiques et commerciales, mais l’ont exhorté «à poursuivre les réformes et son ouverture afin d’atteindre une concurrence de marché plus libre et plus équitable, tout en assurant une plus grande transparence ». Les pays riches accusent régulièrement Pékin de ne pas respecter ses obligations prévues par l’OMC en matière de notifications des mesures commerciales - telles que les subventions et les droits de douane. Dans un rapport publié à l’occa-

sion de la réunion, transmis par l’OMC, la Chine indique avoir l’intention d’accélérer les efforts déployés pour encourager un nouveau modèle de développement qui a pour élément principal la circulation intérieure. Pékin indique aussi vouloir ouvrir «pleinement les possibilités offertes par l’immense marché et la demande intérieure considérable de la Chine», avec pour objectif de «faire du marché chinois un marché pour le monde». Le géant asiatique entend «mettre en oeuvre une politique d’importation plus dynamique» et établir «un nouvel environnement propice à l’ouverture en déployant (...)

des zones franches expérimentales et des ports francs». Dans le rapport, la Chine défend aussi avec vigueur le multilatéralisme, et promet «en tant que pays en développement» d’approfondir la coopération Sud-Sud et contribuer à l’allègement de la dette de ces pays. Et de conclure: «La Chine est prête à s’unir aux autres membres et à avancer avec eux en laissant la flamme du multilatéralisme éclairer la voie vers une communauté partageant une même vision de l’avenir de l’humanité». Le précédent examen des politiques commerciales chinoises remonte à 2018. Alors que la guerre commerciale entre

Washington et Pékin venait de commencer, les Etats-Unis de Donald Trump avaient remis en cause la légitimité de la Chine à faire partie de l’OMC, en l’accusant notamment de ne pas ouvrir suffisamment son marché. Cette fois encore, les Etats-Unis se sont montrés très critiques. Le chargé d’Affaires américain, David Bisbee, a été l’un des premiers à prendre la parole. Il a accusé Pékin d’être devenu «la plus grande puissance commerciale à l’OMC, tout en accentuant son approche étatique du commerce (...) au détriment des travailleurs et des entreprises des Etats-Unis et d’autres pays».

D’après AFP

CLIMAT

Moins de 0,5% du financement va à la santé

L’Organisation mondiale de la santé (OMS) appelle à davantage de financement climatique pour la santé, affirmant que le financement multilatéral actuel n’est pas suffisant.

Dans un rapport spécial publié à la veille de la COP26, l’OMS a identifié dix recommandations visant à protéger la santé des personnes et la planète. Parmi celles-ci, il est demandé aux gouvernements de «financer un avenir plus sain, plus juste et plus vert pour sauver des vies », ce qui comprend la fin des subventions aux combustibles fossiles et l’investissement dans l’adaptation et la résilience en matière de santé. Les subventions aux combustibles fossiles ont atteint 5 200 milliards de dollars en 2017, tandis que moins de 0,5% du financement climatique multilatéral est alloué à des projets de santé, indique le rapport, qui ajoute que plus de 90 % des gens « respirent des niveaux malsains de pollution de l’air extérieur », en grande partie en brûlant des combustibles fossiles. Ainsi, sept millions de décès prématurés surviennent chaque année en raison de la pollution de l’air, estime le rapport. Selon la directrice de la santé publique et de l’environnement à l’OMS, Dr Maria Neira, 25 % de la charge mondiale de morbidité est liée à des facteurs de risque environnementaux qui pourraient être modifiables. Elle a rappelé que les pays recon-

naissent l’impact du changement climatique sur la santé, mais que cela ne se traduit pas toujours par des allocations de financement. La cheffe de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, Patricia Espinosa, a souligné que les cent milliards de dollars par an consacrés au financement du climat ne sont qu’un point de départ, et qu’ils doivent être augmentés. Plus de 450 organisations représentant plus de 45 millions d’agents de santé ont signé, le 18 octobre, une lettre ouverte appelant les gouvernements à limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius et à s’éloigner rapidement des combustibles fossiles, affirmant que « la crise climatique est la plus grande menace pour la santé à laquelle l’humanité est confrontée ».

Les dix appels à l’action climatique pour une reprise durable de covid-19

1- S’engager pour un rétablissement sain et pour une reprise saine, verte et juste de covid-19.

2- Notre santé n’est pas négociable. Placer la santé et la justice sociale au cœur des pourparlers de l’ONU sur le climat.

3- Exploiter les avantages pour la santé de l’action climatique, don-

ner la priorité aux interventions climatiques avec des gains sanitaires, sociaux et économiques.

4- Renforcer la résilience sanitaire face aux risques climatiques ; construire des systèmes et des installations de santé résilients au climat et durables sur le plan environnemental...

5- Créer des systèmes énergétiques qui protègent et améliorent le climat et la santé ; mettre fin à la précarité énergétique dans les ménages et les établissements de santé...

6- Réinventer les environnements urbains, les transports et la mobilité ; promouvoir une conception urbaine et des systèmes de transport durables et sains...

7- Protéger et restaurer la nature comme fondement de notre santé et les systèmes naturels...

8- Promouvoir des systèmes alimentaires sains, durables et résilients, une production alimentaire durable et résiliente et des régimes alimentaires plus abordables...

9- Financer un avenir plus sain, plus juste et plus vert pour sauver des vies.

10- Écouter la communauté de la santé et prescrire une action climatique urgente. Mobiliser et soutenir la communauté de la santé sur l’action climatique.

Noël Ndong

Vladimir Poutine n’ira pas à la COP26

Le président russe n’ira pas à Glasgow pour la COP26, la conférence mondiale sur le climat, a annoncé mercredi le Kremlin, tout en assurant que le dossier climatique restait une priorité pour la Russie.

Le chef de l’Etat russe n’ira pas assister au G20 en Italie ni à Glasgow, a déclaré son porte-parole, Dmitri Peskov. «La problématique (du changement climatique) qui est à l’ordre du jour à Glasgow est néanmoins une des plus grandes priorités de notre politique étrangère», a-t-il affirmé, ajoutant que la Russie serait représentée à la COP26. Vladimir Poutine avait annoncé mi-octobre que la Russie visait la neutralité carbone d’ici à 2060 et au début du mois, le quotidien Kommersant a révélé que le gouvernement russe préparait une nouvelle stratégie environnementale avec des mesures plus musclées pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. L’objectif affiché dans ce plan est que la Russie diminue ses émissions de près de 80% d’ici à 2050, notamment en abandonnant progressivement le charbon en tant que source d’électricité au profit de davantage d’énergie nucléaire, entre autres. Le gouvernement britannique, qui organise la COP26, a réagi en assurant que son chef, Boris Johnson, comptait «encourager fortement les dirigeants à venir, étant donné que nous sommes à un moment très critique pour la lutte contre le changement climatique». «En fin de compte, c’est à chaque délégation de se prononcer, mais nous attendons des pays qu’ils soient représentés à un niveau élevé au cas où leur dirigeant ne pourrait pas être présent», a ajouté le porte-parole du Premier ministre, disant qu’environ cent vingt chefs d’Etat ou de gouvernement étaient attendus à Glasgow début novembre. Selon des médias britanniques, Londres se serait vu notifier par Pékin que le président Xi Jinping ne devrait pas se rendre à la COP26. La COP 26 est organisée à un moment jugé crucial par les scientifiques pour garder le réchauffement climatique sous contrôle.

D’après AFP

AVIS DE VENTE

REFERENCES DU VEHICULE
MARQUE Toyota; MODELE Prado TXL (LAND-CRUISER); COULEUR: NOIR
TYPE: LJ 150L; CHASSIS JTEBD9F-J3AK002697; PLACE: 7/8; PUISSANCE:
11 CV; ENERGIE: DIESEL; ORIGINE: JAPON; ANNÉE du Véhicule: 2010;
KILOMETRAGE 17539;
PRIX MINIMUM DE LA VENTE AUX ENCHERES VINGT MILLE DOLLARS (USD
20.000,00) et

L’ACHETEUR AURA LA RESPONSABILITE DE DEDOUANER LE VEHICULE
Les intéressés pourrons voir la voiture, en offrent la proposition d’achat dans
une enveloppe cachetée à l’adresse suivant e: Ambassade de la République
Fédérative du Brésil, AV Amilcar Cabral, aux Tourres-Jumelles, face à Radi-
son-blue aux 3° étage Tel 06 896 95 50

NB: Le délai d’ouverture des enveloppes est fixé au lundi 25 octobre 2021

GOUVERNANCE

Un forum des partenaires pour appuyer le PND 2022-2026

Le nouveau Plan national de développement (PND 2022-2026) en cours d'élaboration est axé sur l'essor du secteur privé national. Face à des difficultés de ressources, le gouvernement congolais mise sur le soutien des partenaires techniques et financiers afin de financer les projets à fort impact.

Le futur PND se veut ambitieux en matière de projets de relance des secteurs hors pétrole tels que le numérique, l'agriculture, le tourisme. Le forum des partenaires au développement, une plateforme de concertation entre gouvernement et partenaires, entend accompagner la mise en œuvre du nouveau programme quinquennal. L'exécutif peut compter sur l'appui de ses partenaires traditionnels tels que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Union européenne, la France et

l'Agence française de développement...dont certains d'entre eux participent à la préparation et aux discussions sur le futur PND. Selon le directeur général au Partenariat au développement, Aimé Blaise Nitoumbi, les partenaires partagent la même vision du PND. *« Nous pouvons rassurer nos partenaires qu'autant dans cette phase d'élaboration que de la mise en œuvre, nous avons besoin d'eux (...) Dans ce PND, il y a des projets prioritaires destinés à la diversification de l'économie ; il y a une part du budget qui dépen-*

dra du gouvernement et une autre part de contributions qui dépendra des partenaires au développement, notamment pour des projets liés au développement numérique, au social, à l'agriculture, à la formation », a indiqué Aimé Blaise Nitoumbi. Lors d'une séance de travail avec les experts chargés de l'élaboration de la feuille de route, la ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a insisté sur l'implication des partenaires dans le pro-

cessus de diversification économique. Ce PND doit traduire l'engagement de l'exécutif à accompagner le secteur privé national afin qu'il joue sa partition et participe à la richesse nationale. *« Que tous les axes que nous allons choisir de mettre dans le futur PND puissent donc drainer le financement du secteur privé. Notre démarche consiste à écouter le président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire, ainsi que le syndicat patronal Uni Congo qui vient d'élaborer un livre blanc contenant*

les préoccupations du secteur privé. Il nous revient dans ce PND de retenir ce qui est plus pertinent pour qu'à court, moyen et long terme, des solutions soient enfin trouvées pour l'amélioration du climat des affaires », a-t-elle indiqué. Le PND 2022-2026 prône une économie congolaise forte et diversifiée, a-t-elle signifié, avant de souligner la place du dialogue public-privé pouvant permettre d'améliorer l'environnement des affaires. L'économie congolaise ne peut pas avancer sans le secteur privé, a-t-on dit.

Fiacre Kombo

La Cour des comptes bientôt dotée d'un code de déontologie

Les agents de la Cour des comptes et de discipline budgétaire (CCDB) vont passer en revue, du 20 au 23 octobre à Kintélé, le projet du code de déontologie de leur institution, recueillir les amendements et suggestions pour l'amélioration du manuel avant sa validation.

Organisé par le Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp), l'atelier s'inscrit dans le cadre de l'exécution du plan de travail et budget annuel 2021 du Prisp en faveur de la CCDB. *« Cet atelier constitue pour le Prisp un nouveau jalon vers la consolidation des relations avec la CCDB visant à renforcer la qualité de l'activité de contrôle de la Cour, conformément aux normes internationales afférentes à ce domaine et aux orientations de la Cour »*, a indiqué le coordonnateur du Prisp, Ferdinand Doukanga Kouanda. La charte une fois validée permettra aux magistrats d'exercer leur profession conformément aux normes internationales de contrôle des finances publiques. La CCDB, en effet, a pour missions de juger les comptes publics, veiller à la régularité, l'efficacité et l'efficacéité de la gestion des finances publiques, certifier les comptes de l'Etat puis, assister le Parlement et le gouvernement dans l'évaluation des politiques publiques. Pour le premier président de la CCDB, Charles Emile Appesse, sa structure est confrontée à des attentes



Les participants avec les ministres de la Justice, du Plan, le délégué au Budget et bien d'autres autorités/Adiac

énormes car, elle doit gagner la confiance notamment des citoyens, de l'exécutif et du législatif ainsi que des organismes contrôlés et celle des partenaires techniques. *« Un code déontologique constitue un prérequis essentiel pour le fonctionnement d'une institution su-*

périeure de contrôle. Ainsi, nous disposerons d'un ensemble de valeurs et principes de conduite », a indiqué le président de la Cour des comptes. Le comportement éthique étant l'élément clé pour l'établissement et le maintien de la confiance, a-t-il ajouté, l'option a été prise

d'organiser cet atelier avec l'appui du Prisp. Rappelons que c'est depuis 2018 que la CCDB bénéficie des appuis du Prisp. Ce projet a financé l'élaboration d'un plan de formation, des formations sur l'audit, le contrôle dans le secteur public et matières connexes,

des ateliers de perfectionnement du personnel sur le système comptable Ohada révisé, ainsi que sur les normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques. Financé par la Banque mondiale, le Prisp vise l'amélioration de la mobilisation des ressources publiques domestiques (hors pétrole). C'est également un outil d'accompagnement du gouvernement congolais permettant de corriger les faiblesses dans la gestion des ressources publiques grâce aux réformes sectorielles.

Lopelle Mboussa Gassia

« Un code déontologique constitue un prérequis essentiel pour le fonctionnement d'une institution supérieure de contrôle. Ainsi, nous disposerons d'un ensemble de valeurs et principes de conduite »

AFFAIRES

Des investisseurs étrangers s'intéressent au marché congolais

Une délégation de la Fondation Refai-Ngo, conduite par son vice-président, Thierry Sengier, a exprimé ses intentions d'investir au Congo lors d'un échange, le 20 octobre à Brazzaville, avec le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes.

Accompagné des investisseurs roumains dont l'ancien ministre des Finances, ex-président du groupe Ecofin, H.E Eugen Teodorovici, Thierry Sengier a rappelé que Refai-Ngo est une fondation poursuivant des objectifs humanitaires visant à procurer à chaque individu les moyens de son épanouissement personnel au travers du travail. « Pour accomplir cette mission, nous sommes accompagnés des partenaires stratégiques qui développent des activités économiques importantes, des grands acteurs économiques. Et nous avons ciblé l'Afrique centrale, le Congo en particulier comme étant un terroir propice pour développer ces activités étant donné que les besoins sont réellement présents », a expliqué le vice-président de la fondation Refai à l'issue de la séance de travail.



Des investisseurs pendant la séance de travail/DR

Selon lui, les interventions de ces investisseurs couvrent tous les secteurs d'activités dont l'industrie, l'agriculture, les produits pharmaceutiques, les infrastructures et l'énergie. « En fait, nous couvrons tous les

secteurs d'activités et l'avantage c'est que nos partenaires couvrent aussi les mêmes secteurs, donc nous pouvons proposer, présenter une solution individuelle à chaque problématique. C'est un très

bon contact avec monsieur le ministre, un échange fructueux, je pense qu'il sera profitable pour les deux parties », a poursuivi Thierry Sengier. Le ministre Fylla, de son côté, a présenté à ses hôtes les oppor-

tunités économiques que regorge le Congo, surtout la mise en œuvre de la zone industrielle de Maloukou, située à quelques kilomètres de Brazzaville. Une opportunité que pourrait saisir la délégation roumaine. « L'ex-président du groupe Ecofin est une personnalité qui maîtrise parfaitement tous les arcanes du financement du développement de son économie. Il a à cœur de pouvoir développer des activités au Congo, notamment dans les secteurs sensibles que sont l'agroalimentaire, l'énergie. Ce sont des secteurs qui couvrent l'ensemble des besoins primaires de sorte à permettre à la population de se développer personnellement et d'aboutir à une forme d'épanouissement », a conclu Thierry Sengier.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ

Le Congo sensibilise à la procédure d'homologation commune des pesticides

Plusieurs acteurs de la filière phytosanitaire se sont réunis, le 20 octobre à Brazzaville, en atelier pour renforcer les procédures de contrôle, de suivi et d'approbation des pesticides en République du Congo.

Les participants à l'atelier vont renforcer le processus par lequel les autorités compétentes vont approuver la vente et l'utilisation des pesticides en République du Congo, après examen des données scientifiques complètes montrant que le produit est efficace pour les usages prévus et ne présente pas de risques excessifs pour la santé humaine et animale ou pour l'environnement. Au Congo, la plupart des chaînes d'approvisionnement et de distribution des pesticides ne sont pas suffisamment sécurisées et homologuées par les organismes appropriés. L'usage des pesticides, produits de protection des plantes alimentaires, permet d'assurer la qualité des produits et de limiter les pertes de rendement, plus importantes en l'absence de traitement. « Le pesticide, peu importe sa nature, doit d'abord être reconnu par les organismes appropriés avant sa vente. L'agriculture est l'un des piliers de la diversification de l'économie congolaise et le besoin d'homologation devient une urgence car, selon l'OMS, en moyenne cinq cents personnes meurent par année à cause de l'intoxication due aux pesticides. Nous tendons vers l'interdiction des pesticides non homologués par le Comité des pesticides d'Afrique centrale », a expliqué Alphonsine Louhouari, direc-



Un agriculteur fertilisant les cultures de son champ à l'aide des pesticides/Adiac

trice de la Protection des végétaux au ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Le processus d'homologation des pesticides se compose d'un certain nombre d'étapes qui se font généralement en quatre phases : pré-homologation, ho-

mologation, post-homologation et examen des homologations existantes. Il engage aussi souvent de nombreuses étapes et mesures, aussi bien pour le demandeur de l'homologation que pour l'autorité d'homologation. Cela va de la présentation

initiale de la demande par le demandeur jusqu'à la décision finale d'homologation par le registraire et les activités ultérieures de suivi par les deux entités. Toutefois, un nombre minimum d'étapes devra généralement

être suivi pour s'assurer que la demande d'homologation est gérée efficacement et correctement, que l'évaluation est menée de façon normale et que les décisions sont prises de façon transparente. « L'importance des pesticides dans le monde n'est plus à démontrer. Mais, il est important de rappeler qu'ils sont dangereux et possèdent tous, à de degrés différents, un potentiel de toxicité qui peut affecter les animaux, les végétaux, les humains et l'environnement. Dorénavant, les acteurs doivent soumettre leurs produits à l'homologation avant leur mise sur le marché », a indiqué Paul Raphaël Ongouala, directeur général de l'Agriculture. Signalons que les pesticides regroupent les substances chimiques destinées à repousser, détruire ou combattre les ravageurs et les espèces indésirables de plantes ou d'animaux causant des dommages aux denrées alimentaires, aux produits agricoles, aux bois et aux produits ligneux, ou des aliments pour animaux. L'atelier qui vient d'avoir lieu a été soutenu par le Comité des pesticides d'Afrique centrale qui est un organisme interétatique sous-régional chargé de l'homologation commune des pesticides dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Fortuné Ibara

« Le pesticide, peu importe sa nature, doit d'abord être reconnu par les organismes appropriés avant sa vente. L'agriculture est l'un des piliers de la diversification de l'économie congolaise et le besoin d'homologation devient une urgence car, selon l'OMS, en moyenne cinq cents personnes meurent par année à cause de l'intoxication due aux pesticides. Nous tendons vers l'interdiction des pesticides non homologués par le Comité des pesticides d'Afrique centrale »

COVID-19

Le nombre de décès en hausse chez les non-vaccinés

Sur les quarante décès enregistrés au Congo dans la période du 1er au 18 octobre, trente-sept concernent les personnes non vaccinées, selon le 73^e communiqué sur la situation épidémiologique rendu public le 19 octobre, à Brazzaville.

« Le nombre des cas positifs et des décès enregistrés dans la période du 1er au 18 octobre 2021 dépasse le nombre total des trois derniers mois. Ces décès surviennent fréquemment chez les hommes non vaccinés avec des comorbidités », a déclaré le Dr Gilbert Ndziessi, coordonnateur technique du Comité national de riposte à la covid-19, faisant le point de la situation épidémiologique. Pour la seule période du 11 au 18 octobre en cours, 974 nouveaux cas et 17 décès ont été enregistrés. Par ailleurs, entre le 1er et le 18 du même mois 14 892 personnes ont été testées; 1 845 positifs, soit un taux de positivité de 12, 4%. Selon les dernières statistiques, 248 689 personnes sont complètement vaccinées, soit 4,30%. « Ce chiffre montre que la proportion des personnes vaccinées demeure très faible », selon le Dr Gilbert Ndziessi. Les cas par département Dans la période du 1er au 18 octobre, Pointe-Noire : 490 cas, 9 décès ; Brazzaville : 465, 7 décès ; Kouilou : 10 cas, 0 décès ; Sangha 5 cas, 1 décès ; Likouala 2 cas, 0 décès, Niari et Bouenza respectivement 1 cas chacun des départements sans décès. Pour faire face à la montée des contaminations et des décès, le ministère en charge de la Santé appelle la population à se faire dépister, à adhérer massivement à la vaccination, à respecter les mesures barrières, à se présenter au centre de santé le plus proche dès l'apparition des premiers signes de la maladie.

Rominique Makaya

L'entrée en vigueur du « Pass sanitaire» en cours de préparation

Les mécanismes de mise en exécution de la présentation d’une attestation de vaccination contre la covid-19 sont en train d’être peaufinés, a indiqué le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, lors du lancement de l’opération «Coup de poing covid-19».

« Les modalités de mise en œuvre de la décision de la Coordination nationale de la gestion de covid-19, relatives au pass sanitaire, seront précisées dans un document intitulé «Codification et réglementation de la mise en œuvre du Pass sanitaire» », indiquait le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, dans sa déclaration relative au lancement de l’opération « Coup de poing covid-19 », le 18 octobre à Brazzaville. L’objectif étant d’intensifier la vaccination et de contrer la troisième vague de la pandémie liée au variant Delta. Le « Pass sanitaire » est le document servant de preuve de vaccination à présenter partout ou besoin est. Lors de la réunion de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de covid-19, le 12 octobre, les mesures consistant à rendre obligatoire la présentation



d’un certificat ou d’une attestation de vaccination ont été évoquées et connaîtront leur mise en œuvre à partir du 30 novembre, sous réserve de la mise en place des conditions logistiques et d’organisation optimales. « La présentation du Pass sanitaire concernera tous les déplacements entre les grandes agglomérations du pays, pour les agents et les usagers de l’administration publique ou encore pour tout accès des agents et usagers aux préfectures, banques, régies financières », souligne

le communiqué final de ladite réunion. Il convient de souligner qu’à l’heure actuelle, certaines administrations exigent déjà le « Pass sanitaire » même si la mesure ne pourrait entrer en vigueur qu’après le 30 novembre prochain, selon les conclusions de la toute dernière réunion de la Coordination nationale de gestion de la pandémie. Pas moyen d’assister aux plénières à l’Assemblée nationale sans le document certifiant que l’on est vacciné. Même constat au ministère des Affaires étrangères. R.M.

BRÈVE

Turquie –Togo : renforcement de la coopération militaire

La Turquie et le Togo sont convenus, à l’occasion de la visite mardi à Lomé du président turc, Recep Tayyip Erdogan, de renforcer leur coopération militaire et le rapprochement dans plusieurs domaines. « Sur les questions de défense et de sécurité, les deux dirigeants sont convenus, au regard des menaces sécuritaires qui se font persistantes dans le monde en général, et en Afrique en particulier; de renforcer leur coopération en matière militaire, en agissant notamment sur les capacités logistiques et le renforcement de l’industrie de défense », a indiqué le communiqué conjoint publié au terme de cette visite. La visite de Tayyip Erdogan au Togo marque une étape décisive dans le processus de rapprochement politico-diplomatique et économique amorcé ces dernières années par les deux pays. En marge de cette visite, la Turquie et le Togo ont signé un protocole concernant un échange de terrains pour le compte des missions diplomatiques des deux pays, et un accord de siège sur la Fondation Maarif pour davantage de coordination dans les interactions entre les secteurs d’éducation togolais et turc.

Paix et sécurité : le Burundi remet onze combattants du FLN au Rwanda

Le gouvernement burundais a remis mardi au gouvernement rwandais onze combattants du Front de libération nationale (FLN, un groupe armé rwandais), a annoncé la radio nationale du Burundi citant des sources officielles. La remise a eu lieu à Gasenyi-Nemba sur la frontière commune des deux pays, qui est située au nord du Burundi et au sud du Rwanda. Le colonel Ernest Musaba, chef du renseignement à la Force de défense nationale du Burundi (armée nationale) était à la tête de la délégation burundaise et le général de brigade Vincent Nyakarundi, chef du renseignement militaire rwandais, à la tête de la délégation rwandaise. L’armée burundaise a remis également à l’armée rwandaise quelques effets militaires saisis sur les onze combattants du FLN dont des kalachnikovs et des grenades. Les représentants de l’Organisation des Nations unies, de l’Union africaine et de la Conférence internationale pour la région des Grands Lacs ont été présents à cette cérémonie placée dans le cadre de la normalisation des relations entre le Burundi et le Rwanda.

Xinhua

COVID-19 : FAITS MARQUANTS

Le président russe Vladimir Poutine a décrété mercredi une semaine de congés payés du 30 octobre au 7 novembre pour tenter de juguler la vague épidémique meurtrière du Covid-19 en Russie. Cette semaine coïncide avec les vacances scolaires russes avec trois jours ouvrés. Il a aussi imploré les Russes à se faire vacciner, a qualifié de «dangereux» le faible taux de vaccination en Russie, et appelé à accélérer les dépistages et à renforcer les mesures d’isolement des cas contacts. Le président russe a également donné la possibilité aux régions d’entamer plus tôt ou de prolonger la semaine de congés si la situation épidémique le justifie. La Russie est confrontée depuis juin à une vague épidémique due au variant Delta qui s’est considérablement aggravée depuis un mois.

Le président kényan Uhuru Kenyatta a annoncé mercredi la levée du couvre-feu nocturne décrété pour endiguer la propagation du Covid-19, en vigueur depuis mars 2020. L’économie kényane a été durement frappée par la pandémie de coronavirus, avec un PIB en recul (-0,3%) l’année dernière pour la première fois depuis 1992, et 738.000 emplois détruits, touchant notamment l’économie informelle, les petits artisans et commerçants. Le Kenya a officiellement recensé 252.199 cas de Covid-19 pour 5.233 morts mais son taux de vaccination reste faible, à 4,6% de la population adulte, selon les dernières statistiques gouvernementales.

Le Maroc suspend ses vols avec l’Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume uni en raison de l’évolution de la situation sanitaire dans ces trois pays. Le 5 octobre, Rabat avait déjà suspendu les liaisons aériennes avec la Russie. Confronté à une hausse des infections au Covid-19, le gouvernement britannique, a indiqué mardi «surveiller de très près» un nouveau sous-variant («AY4.2») du très contagieux Delta se propageant au Royaume-Uni. Les cas positifs dépassent désormais 40.000 chaque jour, soit un taux d’incidence bien plus élevé que dans le reste de l’Europe. Le nombre de contaminations est également en hausse aux Pays-Bas et en Allemagne. Le Maroc, où la courbe des contaminations et des décès décroît, a pour objectif d’immuniser 80% de la population (soit 30 millions de personnes). Il a lancé début octobre sa campagne pour une 3e dose de vaccin. Un passe sanitaire y entrera en vigueur à compter de jeudi.

Julia Ndeko avec AFP



DIRECT

business
frica

LE MAGAZINE DE
L'ÉCONOMIE AFRICAINE

Présenté par
Asha SUMPUTH

MARDI 18.30
JEUDI 12.30
DIMANCHE 13.00

LES BOULEVARD
CANAL+
CANAL 334

RAFI
CANAL 3

free
CANAL 448

NÉCROLOGIE



Les Familles Boumpoutou, Fila, Vouka, Mambou et la grande famille Kouimba ont le regret d’informer les parents, amis et connaissances du décès de leur père, époux, frère, oncle et grand-père, Basile Boumpoutou, survenu le jeudi 14 octobre 2021, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis n°973, rue Sounda (croisement avenue des 16^e), au Plateau des 15 ans à Brazzaville.

Le programme et la date de l’inhumation seront communiqués ultérieurement.



Raïssa Angombo, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Angombo et famille ont la profonde douleur d’informer les parents, amis et connaissances du décès de leur père, oncle et grand-père, Alain Gustave Angombo, survenu le 15 octobre au CHU de Brazzaville.

L’inhumation a eu lieu le lundi 18 octobre 2021 au cimetière du Centre-Ville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au 26, rue Djiélé à Talangai, arrêt Libanga ya Talo.



LA BCI CHANGE POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER

AVEC DE NOUVEAUX SERVICES DE QUALITÉ
ET UN NOUVEAU PLAN DE PRODUITS INNOVANTS



www.bci.cd

REDACTION: ELIZABETH KAMUKO

ETUDES SUPÉRIEURES

La Flash lance la campagne d'inscriptions

La Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines (Flash) de l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville a lancé la campagne de pré-inscriptions au titre de l'année académique 2021-2022.

La campagne est lancée pour la période allant du 18 octobre au 10 novembre. Le lieu de dépôt des dossiers est la scolarité de la Flash. Pour le doyen de la Flash, le Pr Omer Mas-soumou, la composition du dossier des étudiants concernés doit contenir, une demande manuscrite indiquant trois options, adressée au doyen de la Flash ; un extrait d'acte de naissance, délivré à la mairie ; une copie légalisée de l'attestation de réussite du baccalauréat 2020 ; une copie légalisée du relevé des notes au baccalauréat 2020 ; quatre cartes photos format identité ; un certificat de nationalité et un casier judiciaire délivré au parquet ; une enveloppe



kaki format A4. La campagne de préinscription concerne les nouveaux bacheliers, la réinscription et dérogation (redoublants et exclus) ainsi que les inscriptions par équivalence. Les baccalauréats acceptés au sein de cette faculté sont A, C, D. Les étudiants admis à la Flash suivront un parcours dans l'un des départements ci-après : Arts, Langues vivantes étrangères, Sciences et techniques de la communication, Histoire géographie, Philosophie-Psychologie-Sociologie-Anthropologie, Littérature et civilisation africaines-Langue et littérature françaises, Sciences du langage.

Bruno Okokana

VISITEZ

LE MUSÉE-GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT

Le père Alain Mayama élu supérieur général

Premier spiritain noir, le père Alain Mayama, membre de la province du Congo Brazzaville, actuel assistant du père général en résidence à Rome, a été élu supérieur général lors du Chapitre général des spiritains de Bagamoyo, en Tanzanie

Depuis la fondation de la Congrégation du Saint-Esprit par Claude Poullart des Places en 1703, c'est la première fois que le Chapitre général des spiritains, qui se réunit du 3 au 24 octobre à Bagamoyo, en Tanzanie, a élu, le 18 octobre, un Africain en tant que 25^e Supérieur général. Il prendra ses fonctions courant novembre pour les huit ans à venir.

Accueilli par l'assemblée capitulaire, le père Alain Mayama aura pour mission d'animer et d'accompagner par sa présence fraternelle les quelques 2 600 missionnaires spiritains travaillant dans plus de soixante pays sur les cinq continents. Il devra également accueillir et animer les milliers de laïcs qui partagent la spiritualité et la mission spiritaine.

De l'avis des spiritains, il est providentiel que l'élection ait pu avoir lieu en ce 18 octobre, jour où l'Église

célèbre la fête de saint Luc, l'évangéliste de la miséricorde. Les premiers mots de la Règle de vie des spiritains sont les siens : *"L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, rendre la liberté aux opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur"* (Lc 4, 18-19).

Et, à en croire les multiples messages reçus à la Congrégation, il ressort que la nouvelle a été accueillie avec grande joie dans les missions des quatre coins du monde. Parmi ces messages : *"Il va apporter un nouveau zèle missionnaire à la congrégation avec son équipe"* : Wilfried. *"Que le Seigneur lui donne la force et la sagesse pour porter cette nouvelle res-*



Père Alain Mayama

ponsabilité avec courage" : Evarist. *"J'étais à son ordination presbytérale, on est du même quartier, c'est un homme conciliant, à l'écoute, réservé, jovial et convivial. Doté de la culture francophone et anglophone, c'est un homme de synthèse"* : Paulérik.

"C'est une grande fierté et encore plus pour nous, les Congolais ; Alain est un homme responsable qui ne joue pas au chef" : Jean-Claude. *"Humble, très accessible, proche de ses confrères, il reflète le visage des spiritains. Ses qualités de discernement*

et de synthèse lui permettent de consolider la diversité dans l'unité de la Congrégation" : Zacharie.

Le père Alain Mayama est né au Congo Brazzaville en 1971. Il fit la profession religieuse perpétuelle au sein de la Congrégation du Saint-Esprit en 1999, et fut ordonné prêtre en 2000. Il commença sa vie de missionnaire au Cameroun comme formateur. Ayant étudié aux États-Unis, il fut responsable de l'aumônerie de l'hôpital de Port Huron, à Détroit, de 2007 à 2008. Il poursuivit ensuite sa mission de formateur à Libreville, au Gabon, de 2008 à 2010. Cette même année, il revint au Congo Brazzaville comme Supérieur provincial. Lors du Chapitre général qui s'est tenu également à Bagamoyo, en 2012, il fut élu Assistant général, poste qu'il occupa à Rome jusqu'à ce jour.

Marie Alfred Ngoma

APPEL À CANDIDATURES

Netflix et l'Unesco lancent un concours destiné aux jeunes conteurs africains

Le concours des courts-métrages est ouvert aux cinéastes émergents d'Afrique subsaharienne sur le thème « Contes populaires africains réinventés ». Il est organisé par Netflix et l'Unesco. Les inscriptions ont débuté le 14 octobre et prendront fin le 14 novembre 2021.

Les candidats ou candidates doivent être originaires d'un pays d'Afrique subsaharienne et y résider. Ils doivent être âgés de 18 à 35 ans au moment de la présentation de leur candidature, avoir déjà réalisé un à deux longs métrages pour le cinéma (fictions télévisées, documentaires, etc.) ou deux à trois courts métrages et/ou des publicités. Les candidats doivent avoir un minimum de deux ans et un maximum de cinq ans d'expérience professionnelle démontrable dans l'industrie audiovisuelle. Six jeunes seront récompensés. Pour y participer, les candidats sont invités à soumettre un synopsis de leur concept (pas plus de cinq cents mots) dans un format créatif ainsi qu'un lien vers un CV récent et un portfolio contenant

des exemples de tout travail audiovisuel antérieur qu'ils ont produit. Les candidatures peuvent être déposées sur le site www.netflix-growcreative.com/unesco

Les gagnants du concours seront formés et guidés par des professionnels du cinéma et disposeront d'un budget de production de 75 000 dollars (environ 42 millions de FCFA) pour réaliser des courts métrages qui seront diffusés sur Netflix en 2022 sous la forme d'une « Anthologie des contes populaires africains ». Chaque lauréat recevra également 25 000 dollars. Le comité de sélection de Netflix et de l'Unesco accompagnera ensuite six lauréats pour réaliser un court-métrage de douze à



vingt minutes. Le concours des courts-métrages a pour principaux objectifs de découvrir de nouveaux talents et de donner aux cinéastes émergents d'Afrique subsaharienne une visibilité à l'échelle mondiale. « Nous voulons dénicher les adaptations les plus audacieuses, surprenantes et pleines d'esprit des contes

populaires les plus affectueux d'Afrique et les partager avec les cinéphiles du monde entier, dans 190 pays », indique le communiqué de l'Unesco.

L'Unesco et Netflix sont tous deux convaincus de l'importance de promouvoir des histoires locales différentes et de les faire connaître au monde entier. « Les contes

populaires ont toujours été un vecteur important de transmission de la culture, du patrimoine et des valeurs aux générations futures, tout en invitant constamment la population à reconsidérer leur utilité dans nos sociétés contemporaines. Ce thème reprend l'aspiration 5 de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui célèbre l'identité culturelle africaine, l'héritage et les valeurs communes et l'éthique. Ce concours vise à tirer parti de cette longue tradition avec un regard moderne, en misant sur des nouveaux moyens de distribution de contenu artistique et créatif comme Netflix », poursuit le communiqué.

Rosalie Bindika

APPEL À CANDIDATURES



BOURSE D'ETUDES POUR LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DE LA LANGUE ALLEMANDE

Sur la base du protocole d'entente entre le Ministère de l'Enseignement Préscolaire, Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA) et l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne, le Goethe-Institut Cameroun accorde 5 bourses d'études à des jeunes diplômé(e)s intéressé(e)s de la République du Congo pour la formation de professeur(e)s d'allemand à l'École Normale Supérieure Yaoundé au Cameroun. Le Goethe-Institut e.V. est une organisation intermédiaire du gouvernement fédéral dont les objectifs sont de promouvoir la connaissance de la langue allemande à l'étranger, de renforcer la coopération culturelle internationale et de présenter une vue d'ensemble de l'Allemagne en fournissant des informations sur la vie culturelle, sociale et politique.

La BOURSE COMPREND

- Environ 1 an de cours d'allemand au Goethe-Institut Cameroun de A2 à C1 en format en ligne ou en format blended learning (50% en cours en présentiel et 50% en travail indépendant sur la plateforme d'apprentissage correspondante), à partir de novembre 2021.
- Étude directe de l'allemand en tant que langue étrangère pendant 3 ans à l'École nationale supérieure de Yaoundé/ Cameroun à partir de l'année académique 2022/2023, conduisant à une licence avec une qualification d'enseignement de l'allemand en tant que langue étrangère reconnue en République du Congo
- Examens par niveau de langue au Goethe-Institut du Cameroun
- Env. 3 ans de formation complémentaire méthodologique- didactique « Apprendre à enseigner l'allemand » au Goethe-Institut Cameroun
- Une allocation mensuelle
- Un voyage aller-retour par an de Yaoundé à son domicile en République du Congo
- Un forfait unique pour une chambre/ appartement d'étudiant à Yaoundé
- Mise à disposition de manuels scolaires et de matériel/ ressources de travail numériques
- Supervision par le Goethe-Institut Cameroun

CONDITIONS

- Très bon Baccalauréat A4 allemand
- Majeur et âgé de 23 ans au plus
- Connaissances de base de l'allemand comme langue étrangère (niveau A1)
- Vocation pour la profession d'enseignant
- Volonté d'assurer sa propre formation continue et de mettre en œuvre la formation continue pour les enseignants de la République du Congo
- Très bonnes compétences interculturelles et sociales
- Grande flexibilité et capacité de travailler sous pression
- Capacité de travailler de manière autonome.

CANDIDATURE

Veuillez nous faire parvenir votre dossier de candidature (curriculum vitae, lettre de motivation, diplôme de fin d'études certifié, copie certifiée conforme de l'acte de naissance, autres documents) au plus tard le 31.10.2021 à l'adresse e-mail suivante: Bewerbung-Yaounde@goethe.de INRAP : en face de la grande bibliothèque universitaire

Votre lettre de motivation comportera les points/aspects suivants:
Pourquoi voulez-vous devenir professeur d'allemand ?
Quelles sont vos atouts en ce qui concerne la profession ?
Quelles expériences et compétences personnelles avez-vous en rapport avec la profession d'enseignant ?
Quels sont vos objectifs professionnels à long terme en tant que professeur d'allemand en République du Congo ?
Pourquoi êtes-vous le/la bon(ne) candidat(e) ?

La sélection des boursiers / boursières se fera
1. après examen du dossier de candidature complet
2. sur invitation à Brazzaville : examen A1 par le Goethe-Institut.
Exemple: Matériel d'exercice - Goethe-Institut Cameroun
3. sur invitation à Brazzaville : entretien personnel avec le comité de sélection

NÉCROLOGIE



Florent Sogni Zaou, journaliste, la veuve Véronique Marie-Louise Amona Ngolé et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès tragique de leur fille Yolande Viviane Amona survenu à Pointe-Noire, le jeudi 14 octobre 2021 de suite d'une courte maladie.
Le deuil se tient à Brazzaville au n°5, rue Mpangala (Talangai).
Le programme des obsèques se présente ainsi qu'il suit :
Mardi 19 octobre 2021 : arrivée de la dépouille mortuaire par le vol canadien à Maya-Maya à 15h 15min et dépôt à la morgue municipale de Brazzaville
Jeudi 21 octobre 2021
10h00 : retrait du corps, recueillement et absoute à la morgue municipale de Brazzaville ;
11h00 : départ pour le cimetière privé Bouka à kintélé.
14h00 : retour et fin de la cérémonie.

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace, Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sissou N'Gouesso
immeuble Les manguiers (Mplla) Brazzaville République du Congo

Ouvert
du mardi au dimanche 14h - 19h
sauf le 15 - 16h

COMPÉTITIONS INTERCLUBS

Brazzaville au cœur du volleyball sous-régional

Depuis le 17 octobre, plusieurs clubs venus des pays d’Afrique centrale participent, dans la capitale congolaise, au 7^e championnat (juniors puis séniors hommes et dames) de la Confédération africaine de volleyball (CAVB), zone 4.

Contrairement au programme initial qui prévoyait la participation des clubs du Congo, du Gabon, de la République démocratique du Congo et du Cameroun, seuls Camerounais et Congolais ont, jusqu’alors, répondu présents à la compétition. Dans la catégorie séniors hommes, il s’agit d’Inter Club, Kinda-Odzoho et le club de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) pour le Congo puis du FAP VB et PAD VB du Cameroun. Chez les séniors dames, la DGSP et Kinda-Odzoho font face à FAP du Cameroun. Les clubs des juniors hommes sont tous du Congo, à savoir le Centre Jean-Claude-Mopita (JCM), AS Gendarmerie, Renaissance de Mpila et DGSP. Pour le compte de la quatrième journée de cette compétition qui prendra fin le 26 octobre, le derby de la journée chez les

séniors hommes s’est soldé en faveur de Kinda-Odzoho au détriment de la DGSP (3 sets à 0). Concernant la cinquième journée, le 12 octobre, la DGSP affrontera Kinda-Odzoho (séniors dames) avant l’opposition FAP-DGSP et Kinda-Odzoho contre l’un des meilleurs clubs du Cameroun, PAD. La sixième et dernière journée des phases de groupes interviendra le 22 octobre avec trois rencontres de haut niveau. FAP défiera Kinda-Odzoho à 9h dans la catégorie des séniors dames. Deux heures après, les hommes de Kinda-Odzoho seront face aux pensionnaires de l’équipe des Forces armées et de police (FAP). Le dernier match mettra aux prises les deux meilleurs clubs de Brazzaville (DGSP-Interclub).

Rude Ngoma

JEUX MILITAIRES D’ATHLÉTISME ABUJA 2021

Le Congo décroche une médaille de bronze

La ville d’Abuja, au Nigeria, a abrité, du 9 au 17 octobre, la première édition des Jeux militaires d’athlétisme d’OSMA. Les trois athlètes congolais ayant pris part à ces jeux ont regagné le pays le 20 octobre, munis d’une médaille de bronze.

Quatorze pays africains ont participé à la compétition athlétique militaire. Il s’agit, entre autres, du Nigeria pays hôte, du Mali, du Tchad, du Burkina Faso, du Niger, du Congo, de la République démocratique du Congo, du Maroc, du Cameroun, de la Gambie et de la Libye. Ils ont competi dans quelques disciplines ciblées, parmi lesquelles le football, le relais et le marathon. En ce qui concerne le Congo, trois athlètes dont une femme ont défendu les couleurs de la nation au marathon. La femme, nommée Jodelle Ossou, est sortie 3e au classement général et a été récompensée d’une médaille de bronze. Nelson Biyoko a, quant à lui, occupé la 13e place sur le même classement. Le président de la Fédération congolaise d’athlétisme, José Cyr Ebina, qui les a accueillis avec joie à l’aéroport international Maya-Maya, s’est réjoui de la performance accomplie par les athlètes congolais. « Nous avons été portés à la tête de la Fédération congolaise d’athlétisme pour relever le niveau des athlètes. Nous avons compris que les jeunes congolais ont du talent et il faut leur donner un cadre du travail. Avec Jodelle, Eric et Nelson qui ont représenté le pays, nous avons déjà commencé à travailler avant qu’ils ne partent. Je suis heureux aujourd’hui de constater que le travail paye, comme le souhaite le ministre des sports », a indiqué José Cyr Ebina.

Firmin Oyé





CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe. Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène

Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10130001668-71



84, Bd Denis Saniou Ngumoso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville



fondationmarcelgotene@gmail.com



www.fondationgotene.com

DONATION

L'Opdad offre des équipements médicaux à la maternité de Gamboma

La maternité de l'hôpital de base de Gamboma, dans le département des Plateaux, a reçu, le 19 octobre, un lot de matériel médical de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement (Opdad), que dirige l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso.

Le don de l'Opdad est composé des pèse-bébés électroniques avec toise, des kits d'accouchement, d'un appareil d'échographie, des fauteuils roulants, d'une boîte d'opération, d'un ordinateur, des chariots, des matelas et de plusieurs médicaments et équipements médicaux pré et post-opératoires, etc.

Pour l'administrateur maire de la communauté urbaine de Gamboma, le geste de l'Opdad aidera non seulement la maternité à combler le déficit en matériel médical dont elle est confrontée depuis des années, mais aussi plusieurs femmes dépourvues de moyens.

« Ce matériel vient améliorer



Les autorités administratives et le personnel soignant posant avec le secrétaire général de la FCA/Adiac

MÉDIAS

L'Assemblée nationale s'emploie à rendre opérationnelle la chaîne parlementaire

Inscrit à l'ordre du jour de la 13e session ordinaire, le projet de budget de l'Assemblée nationale doit intégrer, d'après son président, Isidore Mvouba, les nouvelles données de son nouveau patrimoine.

« La gestion du nouveau siège de l'Assemblée nationale nécessitera le recrutement d'un personnel additionnel. Ce sera l'occasion de résoudre la question pendant des agents exerçant à la chaîne parlementaire qui pourrait émettre à l'échelle nationale, si et seulement si nous diligents la coopération avec l'Unesco qui est disposée à nous apporter un appui dans ce domaine », a annoncé le président de cette institution, Isidore Mvouba.

En effet, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture a convenu d'accompagner l'Assemblée nationale à disposer d'une bibliothèque numérique et à rendre opérationnelle la chaîne parlementaire. « Le dispositif du déménagement de l'Assemblée nationale du Palais des congrès pour le nouveau siège se met progressivement en marche. C'est assurément avec beaucoup de nostalgie que nous allons quitter ce lieu emblématique où se sont écrites les plus belles pages de notre démocratie. L'aménagement au Palais du Parlement se fera de façon méthodique et organisée dans les délais les plus brefs », a annoncé Isidore Mvouba, le 13 octobre dernier, lors de la 28e prorogation de l'état d'urgence sanitaire au Congo.

Parfait Wilfried Douniama

rer la qualité du plateau technique de la maternité de Gamboma. Il va modifier le travail des sages-femmes dans l'optique de réduire le taux de mortalité maternelle et infantile à l'accouchement, voire promouvoir la santé de la mère à l'enfant, d'où la marche vers l'objectif zéro décès à l'accouchement. Il est donc impérieux que ces médicaments et matériel reçus soient utilisés à bon escient », a déclaré, dans son dis-

De son côté, le directeur de l'hôpital a également exprimé sa joie de recevoir le matériel « important » de l'Opdad pour le bien-être de la population de cette ville.

« Nous sommes dans la joie, et nous remercions l'Opdad et la Fondation Congo Assistance. Nous sommes sans ignorer tout ce que cette Fondation est en train de faire pour la population congolaise depuis des années. Aujourd'hui, c'est nous

dicaments et ce matériel seront utilisés au profit des mamans et des nouveaux nés », a indiqué le Dr Joachim Edziélé.

Selon le conseiller technique de l'Opdad et secrétaire général de la Fondation Congo Assistance, Michel Mongo, le geste fait à la maternité de Gamboma, devant les autorités préfectorales et municipales, s'inscrit dans une ambition globale de l'Opdad et de sa présidente, Antoinette Sassou N'Guesso, de se rapprocher de

aujourd'hui est tout simplement le premier pas. C'est une façon de traduire l'affection et l'amour que la première dame du Congo porte pour Gamboma et pour les enfants qui naissent dans cette maternité. Nous allons nous battre pour mobiliser les partenaires afin d'offrir les soins de qualité dans cette maternité », a déclaré Michel Mongo.

Avec l'acquisition de ce matériel médical de pointe, les femmes enceintes et complètement démunies de Gamboma pourront désormais accoucher dans de bonnes circonstances et présager un avenir radieux pour leur nouveau-nés.

Précisons que le don de l'Opdad intervient après les travaux de remise aux normes réalisés récemment par le Fonds des Nations unies pour la population et la mise en service du bloc d'accouchement.

Yvette Reine Nzaba

« Ce que nous avons fait aujourd'hui est tout simplement le premier pas. C'est une façon de traduire l'affection et l'amour que la première dame du Congo porte pour Gamboma et pour les enfants qui naissent dans cette maternité. Nous allons nous battre pour mobiliser les partenaires afin d'offrir les soins de qualité dans cette maternité »

cours, l'administrateur maire de la communauté urbaine de Gamboma, Ernest Félicien Ondzia.

qui sommes à l'honneur, et nous ne saurons décevoir la Fondation dans la gestion de cet équipement. Ces mé-

la population, afin d'y apporter une assistance selon les besoins.

« Ce que nous avons fait

JUDO

La ligue de Brazzaville pose les jalons d'un développement inclusif

La ligue départementale de judo et disciplines associées de Brazzaville, lors de son conseil départemental inaugural couplé à l'assemblée générale ordinaire, tenue le 18 octobre, a décidé de réactualiser ses documents afin d'adapter ce sport aux attentes de l'heure.

En présence du représentant du directeur départemental des Sports et celui du président de la Fédération, les responsables de clubs et autres acteurs de judo à Brazzaville ont profondément étudié les modalités allant dans le sens de garantir l'évolution de ce sport de combat.

Ils ont, en effet, révisé puis modifié les textes fondamentaux de la ligue, particulièrement le règlement intérieur et les statuts. Selon le président de la ligue, Me Aya Caloger, le judo était en hibernation depuis plusieurs an-



Le présidiumAdiac

nées dans la capitale et il est nécessaire aujourd'hui de mettre en place une administration capable de satisfaire tout le monde.

« Parmi les objectifs du conseil puis de l'assemblée, il y a la ré-

vision des textes de la ligue, à savoir les statuts et le règlement intérieur. Nous avons changé les aspects désuets de ces documents. Nous devons désormais garantir un judo digne à nos athlètes », a

déclaré Me Aya Caloger.

Selon nos sources, le bureau exécutif de la Fédération procédera dans les prochains jours à la mise en place des ligues de la partie septentrionale du pays, notamment dans la Sangha, la Cuvette et la Cuvette-Ouest. Cette opération se poursuivra dans la partie méridionale dans la LéKoumou, la Bouenza et le Niari.

Notons que la campagne de vaccination des judokas contre la pandémie à coronavirus se poursuit.

Rude Ngoma